

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 avril 2011

Evaluation du stress au travail : L'INRS aide au choix des questionnaires

Le questionnaire fait partie des outils qu'il est possible d'utiliser dans une démarche de prévention du stress au travail. Il existe de nombreux questionnaires qui n'évaluent pas tous les mêmes éléments. L'INRS, qui en a analysé 36, élabore actuellement des fiches qui permettront de décrire ces outils et, ainsi, d'aider à choisir celui ou ceux qui seront les plus adaptés aux besoins de l'entreprise. Les 4 premières fiches sont publiées dans le numéro 125 de la revue INRS *Documents pour le Médecin du Travail* qui vient de sortir fin mars.

Les questionnaires sont souvent utilisés dans les démarches de diagnostic et de prévention du stress et des risques psychosociaux au travail (ou RPS). Ils permettent d'estimer l'ampleur du phénomène au niveau de l'ensemble des salariés, grâce à un recueil d'informations précises sur les sentiments, les perceptions et les expériences de ces derniers. Chaque questionnaire possède ses propres spécificités et les informations que l'on en tire relèvent donc de différents aspects des RPS.

Afin d'aider au choix de l'outil le plus adapté à la situation de l'entreprise, l'INRS a analysé 36 questionnaires et renseigné autant de fiches qui les décrivent au travers d'un certain nombre de critères (objectif, structuration, niveau d'investigation, disponibilité, qualités psychométriques, biais...)

Ces fiches seront publiées sous la référence FRPS dans la revue *Documents pour le Médecin du Travail* sur une durée de deux ans. Les quatre premières sont à découvrir dans le numéro daté de mars de cette revue, qui porte le numéro 125.

Quelques points à retenir :

- Le questionnaire est une méthode parmi d'autres possibles permettant d'évaluer le niveau de stress en entreprise, d'identifier ses causes et de repérer ses conséquences. La confrontation des informations obtenues par questionnaire avec celles provenant d'autres sources (observation du travail, analyse des données administratives, prise en compte des données médicales, entretiens collectifs, etc.) est nécessaire à l'émergence de solutions adaptées aux problèmes soulevés.
- Cet outil est pertinent pour des entreprises qui emploient au minimum une centaine de personnes ou pour des petites entreprises réalisant la même activité et pouvant être rassemblées au sein d'une seule enquête. Pour les entreprises employant moins de salariés, d'autres méthodes de recueil de données sont plus indiquées (entretiens individuels et/ou collectifs, observations du travail...).
- Le recours à un questionnaire doit s'inscrire dans une démarche de prévention ; il ne peut l'initier à lui seul. Il doit être un des éléments d'un processus social dont chaque phase est à discuter et préparer par les différentes parties en présence (et /ou leurs représentants), compte tenu du contexte et de la culture de l'entreprise.
- Dans les différents questionnaires disponibles, il est nécessaire de distinguer ceux utilisés pour le pré-diagnostic et ceux utilisés dans la phase du diagnostic. Les premiers visent à repérer d'un point de vue extérieur (en hétéro-évaluation) les situations de travail difficiles pour les salariés. Les seconds, renseignés directement par les salariés (en auto-évaluation), permettent d'identifier les sources de stress et les groupes à risque dans l'entreprise.

Vous pouvez télécharger l'article sur le site des *Documents pour le Médecin du Travail* :
<http://www.dmt-prevention.fr/>

Contact presse : Damien LARROQUE – 01 40 44 14 40 – damien.larroque@inrs.fr

A propos de l'INRS :

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail est une association loi 1901, créée en 1947 et administrée par un Conseil d'administration paritaire (employeurs et salariés). L'INRS, c'est aujourd'hui 650 personnes sur 2 centres : à Paris (220 personnes) et en Lorraine (430 personnes).

De l'acquisition de connaissances à leur diffusion en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser le plus largement possible une culture de prévention et proposer des outils méthodologiques et pratiques.

L'action de l'INRS s'articule autour de missions transversales : Savoir, informer, former et accompagner.